

## La note d'autonomie et d'initiative

Chaque trimestre une note prendra en compte des compétences qui doivent être évaluées en enseignement d'exploration. Cette note visera à prendre en compte l'autonomie de l'élève et son initiative. Cela sera pris en compte par différentes caractéristiques détaillées dans le tableau ci-dessous.

compétence attendue	caractéristiques de l'élève	sur
autonomie de l'élève (attitude)	+ fait les exercices demandés, à ses affaires, réalise des efforts, tente de progresser, ... - bavarde, peu de concentration, ne modifie pas son comportement face à une difficulté, ...	7 points environ
autonomie de l'élève (travail écrit de synthèse)	+ sait reprendre la synthèse du dossier (1), fait la séparation des thèmes, organise les photocopies, classe les contrôles., ... - n'a pas de classement net, des cours incomplets, des fautes d'orthographe, ne sait pas faire la synthèse des éléments du dossier ...	7 points environ
initiative	+ répond aux questions, fait des compléments ou approfondie, ... - ne répond pas aux questions	7 points environ

(1) on pourra opérer une progression annuelle. Au premier trimestre nous accompagnerons l'élève dans la construction de la synthèse écrite, puis progressivement au cours du deuxième et du troisième trimestre nous indiquerons à l'élève qu'il doit être plus autonome.

**Un élève sérieux, qui montre de l'intérêt en participant, qui tient correctement son cahier, sans fautes d'orthographe et qui sait montrer de l'autonomie en faisant la synthèse des analyses du dossier, obtient 20/20.**